

La
Semaine Religieuse

DE
Québec

VOL. XXV

Québec, 11 janvier 1913

No 23

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

— o —
Calendrier, 353. — Les Quarante-Heures de la semaine, 353. — Pour les Congrégations de la Sainte Vierge, 354. — Notes diocésaines, 354. — Feu le Rév. Père L. Estevenon, 355. — L'amour et l'esprit d'apostolat, (Fin.) 358. — La Communion en dehors de la messe, 365. — Bibliographie, 366.

— o —
Calendrier

— o —

12 DIM.	b	Dim. dans l'octave et 1 apr. l'Épiph. <i>Kyr.</i> du dim. Vêp. du suiv., m ^{em} . du dim. <i>Fili, quod.</i>
13 Lundi	b	Octave de l'Épiphanie, <i>dbl. maj.</i>
14 Mardi	b	S. Hilaire, évêque et docteur.
15 Mercredi	b	S. Paul, 1er Émrite, confesseur.
16 Jeudi	vr	De la férie (11 ^{im} apr. l'Épiph.)
17 Vendredi	b	S. Antoine, abbé.
18 Samedi	b	Chaire de S. Pierre, à Rome, <i>dbl. maj.</i>

— o —
Les Quarante-Heures de la semaine

12 janvier, Patronage de Québec. — 14, Saint-Etienne. — 16, Couvent de Saint-Sauveur, Québec. — 18, Couvent de Deschambault.

Pour les congrégations de la sainte Vierge

— o —

BEATISSIME PATER

Franciscus Xaverius Wernz, Præpositus Generalis Societatis Jesu ad pedes S. V. humiliter provolutus, exponit quæ sequuntur : Ad magis magisque fovendam pietatem Sodalium Congregationum B. Mariæ Virg., nos jam plura sæcula obtinet singulis mensibus sorte ducendi nomen alicujus Cælestis Patroni, cui unusquisque Sodalium per totum mensem peculiarem cultum præstare conatur, et in ejus honorem ad S. Synaxim accedere studet. Quare humilis orator enixe supplicat S. V. ut Ipsa, per benignum SS. C. S. Officii Rescriptum, clementer in perpetuum concedere dignetur Plenariam Indulgentiam, defunctis quoque applicabilem, ab unoquoque ex Sodalibus lucrandam ea die, ejus arbitrio eligendam in singulis mensibus, qua, confessus, SS. Communionem receperit in honorem Cælestis Patroni, qui, ut supra, illi sorte obvenit, atque juxta Summi Pontificis intentiones pias ad Deum preces fuderit.

Et Deus etc.

Die 14 Novembris 1912.

SS. mus D. N. D. Pius Div. Prov. PP. X., in Audientia R. P. D. Adessori S. Officii impertita, benigne annuit pro gratia in omnibus juxta preces, dummodo tamen præfati Sodales singulis mensis diebus in honorem Cælestis Patroni, ut supra, ter Orationem Dominicam cum Angelica Salutatione et Gloria Patri, etc., corde saltem contrito ac devote recitaverint. Contrariis quibuscumque non obstantibus.

M. Card. Rumpolla.

L. ✠ S.

† D. Archiep. Seleucien.

Ads. S. O.

— o —

Notes diocésaines

— o —

Dimanche, le 5 janvier, dans la chapelle du Grand Séminaire, S. G. Mgr l'Administrateur a conféré l'ordination sacerdotale à M. l'abbé Jos. Benoît Saindon, du diocèse de Québec. Le

nouveau prêtre a célébré sa première messe, le lendemain, dans le même sanctuaire.

Le jour de l'Épiphanie, à la Basilique, S. G. Mgr l'Administrateur a officié pontificalement à la grand' messe. Le R. P. Couet, dominicain de Québec, a fait le sermon de circonstance.

S. G. Mgr l'Archevêque, dont la santé est meilleure, a dû quitter Paris, ces jours derniers, pour se rendre à Rome.

Le gouvernement de Québec vient de nommer M. l'abbé Huard, de l'Archevêché, entomologiste du ministère provincial de l'Agriculture.

Feu le Rév. Père L. Estevenon

Le Révérend Père Louis Estevenon, docteur en théologie et supérieur général de la Congrégation du T. S. Sacrement, est décédé à Rome le 25 décembre dernier.

Voici la biographie que l'on a communiqué à la presse sur l'éminent religieux défunt :

Louis Estevenon naquit à Saint-Sauveur de Peyres, diocèse de Mende (France), le 1er mars 1851. Il fit ses études au petit séminaire de Marvejols, et, avant même de les terminer, notre Congrégation venant à peine d'être fondée par le Vénérable Pierre-Julien Eymard, célant à l'attrait de sa tendre piété envers la très sainte Eucharistie, sans hésiter, il entra au noviciat des religieux du T. S. Sacrement, à Saint-Maurice, près Paris. Il compléta ses études à Rome et en revint docteur en théologie et licencié en droit canon.

Le 19 mars 1875, il reçut l'ordination sacerdotale. Le véritable esprit religieux dont il était animé, et qui déjà reflétait si bien l'esprit du Fondateur, le désigna dès lors à l'attention des supérieurs comme éminemment propre à former les jeunes religieux à la vocation eucharistique. C'est pourquoi on lui confia la charge délicate de maître des novices. Il fut dès ce moment, et un peu plus tard comme consultant général, intimement mêlé à l'organisation de l'Institut naissant, pour l'orientation de sa vie intime. Il avait si bien approfondi l'esprit et la doctrine du vénérable Fondateur qu'il sut les

défendre et les maintenir avec succès, à plusieurs reprises.

En 1890, il vint fonder la maison des Pères du T. S. Sacrement de Montréal, dont il fut le supérieur pendant les dix premières années. Sous son impulsion, l'œuvre eucharistique prit les développements que nous lui connaissons. Il déploya en effet, durant ces dix années, les heureuses qualités de supérieur dont Dieu l'avait doué, soit pour communiquer à ses religieux le véritable esprit de l'Institut, soit pour cultiver la piété eucharistique dans les âmes qu'attirait la grâce de l'Exposition perpétuelle.

Il prêcha par ses exemples les vertus qui conviennent à tout serviteur de l'Eucharistie. Notons sa fidélité à l'adoration, jusqu'à ses derniers jours où sa santé, épuisée par des travaux absorbants, lui occasionnait des fatigues excessives; le prie-Dieu restait parfois baigné de ses sueurs. Nombreux sont les heureux témoins qui ont admiré sa profonde piété pendant qu'il offrait le saint sacrifice de la messe; son maintien, l'accent de sa voix, l'onction touchante qui accompagnait sa récitation du Pater, où se trahissaient sa foi et son amour, son recueillement pendant qu'il distribuait aux fidèles les saintes hosties de la communion, hosties sur lesquelles se fixaient ardemment ses regards: tout en lui excitait la dévotion et prêchait l'amour du T. S. Sacrement.

Il n'était pas moins édifiant dans la récitation de son office, tout pénétré de la pensée de Dieu et de l'objet de sa prière.

Tous se souviennent de son zèle et de son assiduité au confessionnal. Mais son caractère dominant fut la bonté, bonté extrême, fruit de sa profonde humilité, *mitis et humilis corde*. Sa douceur, sa modestie, sa droiture, sa noble figure franche et toujours épanouie, où transpirait toute son âme, lui gagnèrent les sympathies de nombreux amis, qu'il attachait facilement encore plus aux œuvres de l'Institut qu'à sa propre personne. Les prêtres surtout étaient l'objet de son estime et de sa vénération; pour eux son visage s'épanouissait deux fois, et il les accueillait avec une affabilité des plus cordiales: ainsi se sont établis ces liens de famille qui unissent les religieux du T. S. Sacrement aux prêtres adorateurs si nombreux en notre pays.

Des vertus à la fois si aimables et si solides alimentant sa

flamme eucharistique, on devine combien il savait inspirer à ses religieux le soin assidu de leur propre sanctification et le dévouement aux œuvres de l'apostolat eucharistique; l'on devine aussi à quels heureux résultats devaient aboutir les efforts de son zèle auprès des prêtres comme auprès des fidèles. Mais Dieu l'appelait à un autre champ d'action.

En 1900, sa maison de Montréal dut faire le sacrifice de sa présence. Désireux d'étendre à l'Amérique entière les bienfaits de la grâce eucharistique, il alla ériger à New-York un nouveau centre d'Exposition perpétuelle. Après une supériorité de deux ans, il fut nommé consultant général.

C'est alors que l'obéissance ou plutôt le choix de Dieu lui fit accepter généreusement, le 14 août 1905, la charge de supérieure général de la Congrégation, à la suite du T. R. Père Audibert.

Pour mieux se rendre compte de l'état général de l'Institut et affermir chez tous le véritable esprit religieux, il entreprit de faire lui-même la visite canonique de ses diverses maisons; c'est ce qui nous permit de le revoir encore deux fois au milieu de nous. Dans ses fonctions de supérieur général, son activité, ses talents d'administration brillèrent promptement avec les plus consolants résultats. Ainsi, à la suite des expulsions qui ruinèrent les maisons d'Europe, il réussit à créer de nouveaux centres d'adoration et d'apostolat eucharistiques. C'est alors qu'il fonda deux maisons importantes dans l'Amérique du Sud, l'une à Buenos-Ayres, l'autre à Santiago; puis une troisième en Autriche, à Bruhn.

Hélas! au moment où l'ouvrier de Jésus-Hostie travaillait avec fruit à la moisson eucharistique, la maladie vient l'enlever. C'est pour son Institut, jeune encore, une perte des plus sensibles. Le Très Révérend Père laisse après lui un vide difficile à combler. En bon et filèle serviteur, il avait bien travaillé à la gloire du divin Maître; Celui-ci a jugé que l'heure du repos et de la récompense était venue pour lui. Nul doute qu'il n'ait été bien accueilli de Celui qu'il avait si bien servi et glorifié ici-bas en son Sacrement d'amour, et du Vénérable Fondateur dont il avait reçu en héritage l'esprit et les vertus eucharistiques. Ici-bas ses œuvres comme ses exemples lui survivent: *defunctus adhuc loquitur.*

L'amour et l'esprit d'apostolat

(Continué de la page 347.)

PREMIER COROLLAIRE

Il y a des âmes qui ont compris cette vérité; et, joignant à l'amour les œuvres de l'amour, elles se sont consacrées à Dieu. On ne les compte pas, tant elles sont nombreuses. Quelques noms cependant effleurent souvent nos lèvres; ce sont ceux d'Ignace, de François-Xavier, de Thérèse, de Gertrude, de Marguerite-Marie, et de cette suave fleur du Carmel, Marie-Thérèse de l'Enfant-Jésus, qui avait si bien compris que l'amour de Dieu est inséparable de celui du prochain, qu'elle disait dans sa naïveté enfantine: « Je veux passer mon ciel à faire du bien sur la terre ».

N'est-ce pas l'amour, en effet, qui est le soutien de toute âme religieuse et la genèse de tout apostolat; qui éclaire, guide, encourage et console le missionnaire dans ses travaux? Il n'a qu'à se répéter: Je m'efforce d'aimer comme mon Dieu m'a aimé, j'aime les âmes comme Jésus lui-même les a aimées, et je le prouve par des œuvres.

Je comprends qu'il y a une Providence, que la variété est nécessaire pour l'ordre et la beauté de l'univers moral comme de l'univers physique, et que tous ceux qui aiment ne peuvent exclusivement consacrer leur vie aux travaux d'évangélisation et de conversion. Mais, dites-moi: si tout chrétien était profondément convaincu de ce qui vient d'être dit, sa vie ne serait-elle pas un peu différente de ce qu'elle est trop souvent aujourd'hui? Une vie, même celle du laïque, qui n'est pas modelée sur celle du Christ et qui, partant, n'est pas à base de sacrifice, que vaut-elle? Une vie qui ne rayonne pas autour d'elle les actes de l'amour est-elle autre chose qu'une mort au moins apparente? *Qui non diligit manet in morte*; et celui-là n'a pas un grand amour qui n'en fait pas les actes.

Le laïque qui aura ainsi compris les obligations de l'amour sur lequel repose toute sa religion, pourra-t-il ne pas s'efforcer d'exercer une bonne influence sur les âmes qui sont chaque jour en relation avec lui; pourra-t-il ne pas être toujours, dans

son milieu, par sa parole et ses actes, un bouclier et une lance pour défendre la cause de Jésus-Christ ? Il y a tant de chrétiens qui se disent disciples de Jésus et qui ne recherchent pas autre chose qu'une vie aisée et tranquille, qui ne pensent qu'à jouir le plus possible des biens de cette terre, qui se désintéressent volontairement de tout grand mouvement pour le bien des âmes et de la religion, de toute action sociale catholique, parce que cela pourrait les troubler dans leur douce quiétude ; ceux-là, il me semble, ne font pas leur devoir parce que l'esprit de sacrifice ne guide pas leur vie. (1)

C'est ce qu'avaient bien compris ces généreux adolescents d'un de nos collèges classiques, quand ils s'excitaient aux œuvres d'amour et d'apostolat par cette persée : « Nous ne sommes pas libres de nous choisir tel ou tel idéal de vie. Disciples d'un Maître qui a prétendu nous laisser un exemple de vie plutôt qu'un Évangile doctrinaire, notre vie ne peut être que celle du Maître dont nous nous proclamons les disciples. Et si la vie du Maître a été avant tout une vie dévouée pour l'amour de Dieu et des hommes, la vie du disciple ne peut être qu'une vie dévouée, pour l'amour de Dieu et des hommes, au service des hommes et de Dieu. » (Groulx, *Une croisade d'adolescents* p. 174.)

Ceux qui dans le monde ont choisi leur état de vie, et sont liés par des devoirs et des obligations, doivent avant tout s'efforcer de s'acquitter fidèlement de leurs devoirs d'état. Qu'ils se le rappellent, cependant : considérable est le bien qu'ils peuvent faire, s'ils sont des chrétiens vraiment dignes de ce nom, vivant sous la loi d'amour et en faisant les actes, s'ils sont partout les « hommes de Jésus-Christ. »

L'histoire pourrait ici nous rappeler les noms de grands chrétiens, de ces héros convaincus, qui ont consacré à l'Église une intelligence pénétrante et une activité féconde, qui ont fait reculer et trembler ses ennemis, qui ont entièrement dépensé leur vie pour le triomphe de la meilleure des causes,

(1) On trouvera, en rapport avec l'action sociale des catholiques d'intéressantes considérations et réflexions, dans le livre d'A. Lugan, *L'Enseignement social de Jésus*, spécialement au chapitre : « Tendances individualistes ».

celle de Jésus et des âmes. L. Veillot et G. Moréno apparaîtraient au premier rang dans cette nombreuse phalange de lutteurs. Et à côté de ceux-là, combien de braves soldats se sont aussi dévoués, et néanmoins sont demeurés dans l'obscurité, inconnus sur la terre, sinon de quelques âmes.

Voici, pour terminer ce corollaire, un exemple d'un de ces dévouements humbles, mais qui n'est pas loin d'atteindre le sublime. C'est Anatole de Ségur qui nous le raconte dans *Un hiver à Rome*. « L'esprit de sacrifice ayant été l'aliment continuel du Cœur de Jésus, il n'est pas étonnant de voir certaines âmes, dévotes à ce Cœur sacré, pousser l'héroïsme jusqu'à s'offrir à Dieu en victimes pour le bien de l'Eglise et de son auguste Chef. Notre époque a été particulièrement féconde en pareils dévouements. La plupart, sans doute, de ces généreuses immolations contemporaines ne se consommèrent qu'en désir, elles n'en furent guère moins méritoires. D'autres cependant furent visiblement acceptées. Telle est, autant que la sagesse humaine en peut juger, celle de Mlle Marie Léautard, à Rome, en 1866. Cette sainte fille était de Marseille, ville si dévouée au Cœur de Jésus. Elle fut, dans cette grande cité, la providence des pauvres, des prisonniers et des soldats. Elle procura, aux pauvres soldats malades, le grand bienfait de l'établissement des Sœurs de Charité dans les hôpitaux de Marseille. Elle avait reçu de la reconnaissance de Napoléon III, avec la croix de la Légion d'honneur, l'incroyable privilège de demander et d'obtenir la grâce de tous les condamnés militaires du repentir desquels elle se porterait garante. Cette admirable chrétienne étant venue à Rome pour prier sur le tombeau des Apôtres et recevoir la bénédiction du Pape, y fut retenue par un attrait supérieur et divin, et résolut d'y passer la fin de sa vie. Elle y fut la mère des zouaves pontificaux, comme elle avait été celle des soldats français à Marseille. En 1866, sentant ses forces s'affaiblir, et ne sachant plus comment servir Dieu, elle eut l'inspiration de couronner sa vie par un suprême et héroïque sacrifice. Pie IX était gravement malade, et cette auguste et précieuse santé donnait de nouvelles inquiétudes au monde catholique. Mlle Léautard résolut de s'offrir en victime à Dieu, en remplacement de son Vicaire. Mais craignant que ce ne fût un acte de présomption,

elle voulut d'abord en obtenir l'autorisation du Pape lui-même. Quand elle lui eut exposé son sublime désir, Pie IX demeura quelque temps immobile et silencieux, tandis que la sainte fille, les mains jointes et le regard fixé sur lui, attendait sa réponse. Enfin, comme s'il eût obéi à une voix qui lui aurait parlé en secret, il posa sa main sur la tête de la généreuse chrétienne, et lui dit avec un accent solennel : « Allez, ma fille, et faites ce que Dieu vous a suggéré ». Il la bénit avec émotion et elle le quitta, remplie de joie. Le lendemain était un dimanche. Mlle Léautard assista, selon sa coutume, à la première messe à Saint-Pierre. Elle reçut la communion, et quand elle eut dans son cœur la victime d'amour, elle offrit sa vie pour le Pape. Son vœu était à peine formulé, que, saisie d'une douleur terrible et subite, elle tomba à terre en jetant un cri. On l'entoura, on l'emporta chez elle. On appela le médecin qui déclara que son art était impuissant contre ce mal étrange. Toute la journée et les deux jours suivants, elle ne cessa de souffrir des douleurs si cruelles qu'elle ne pouvait ni parler, ni remercier ceux qui la soignaient, si ce n'est par un sourire ou un mouvement des mains. Le mercredi, 19 décembre, elle devint plus calme ; elle demanda et reçut les derniers sacrements avec une dévotion et une joie angéliques. Son action de grâces achevée, elle prit congé de ses amis, et répondit elle-même aux prières des agonisants avec une piété qui toucha tous les cœurs. Lorsqu'on arriva à ces paroles suprêmes : « Partez, âme chrétienne, au nom du Père qui vous a créée, au nom du Fils qui vous a rachetée, au nom du Saint-Esprit qui vous a sanctifiée », elle baissa la tête et expira. La nouvelle de cette mort fut portée au Vatican. Pie IX la reçut sans témoigner aucune surprise ; mais levant les yeux au ciel, il murmura d'une voix émue : « Sitôt accepté ! »

Elle avait aimé, et son amour lui avait donné l'intelligence de cette parole : *Nous avons reconnu l'amour de Dieu envers nous, en ce qu'il a donné sa vie pour nous. Et nous devons aussi donner notre vie pour nos frères.* (I Joan., III, 16.)

SECOND COROLLAIRE

A côté de ceux qui ont fixé leur sort dans le monde, il y a de nombreux jeunes gens, et parmi eux tant de nobles cœurs,

qui seraient heureux de se dévouer si l'occasion leur en était fournie, si l'invitation leur en était faite. Nombreuses aussi sont les jeunes filles qui seraient prêtes à se consacrer à Dieu, si elles connaissaient un peu mieux la vie religieuse et les services inappréciables qu'elles peuvent rendre à la cause de Jésus pour la conversion des âmes, dans notre pays et dans ceux où les missionnaires trop peu nombreux sont absorbés par toutes sortes de travaux, qui pourraient être exécutés avec avantages par des âmes qui auraient choisi de suivre le Christ dans la voie des conseils.

Il nous semble qu'il serait bon de rappeler souvent à la jeunesse les besoins actuels de l'apostolat ; car nous avons la ferme confiance que le jeune homme et la jeune fille ne manqueront pas de trouver là un puissant motif qui les portera à se demander s'ils ne pourraient pas se consacrer au bien et à la conversion des âmes. Ce sera une manière de cultiver les vocations.

Avec tout le respect dont nous sommes capables, demandons-nous où en est le Sauveur dans le succès de l'œuvre de la Rédemption, où en sont les âmes dans le retour qu'elles doivent payer à l'amour du Sauveur, et pourquoi le nombre de ceux qui suivent fidèlement Jésus et font les actes de l'amour n'est pas plus grand ? Evidemment, la réponse à cette question est bien difficile à donner, et il ne nous appartient pas de chercher à scruter les décrets éternels de Dieu. Cependant, mettant de côté le point de vue divin, qui est celui de Dieu seul, fixons un peu nos esprits sur le point de vue humain. Demandons-nous si, pour appliquer aux âmes le sang rédempteur, nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir, tout ce que l'amour nous dit de faire. Nous l'avons vu, l'amour nous oblige à des actes, et par ces actes nous devenons les coopérateurs, les aides de Dieu dans l'œuvre du salut des âmes, spécialement par la prière, l'apostolat et l'évangélisation. Le champ est immense ; il y a infiniment à faire. Partout il y a un très grand besoin de prêtres, de missionnaires, de religieuses. Est-ce que je ne pourrais pas devenir l'un ou l'autre ? se demandera le jeune homme ou la jeune fille. Les chiffres sont parfois éloquentes : voyons en quel langage ils nous font voir le besoin d'ouvriers pour travailler à la cause de Jésus, en le faisant connaître et aimer.

En Europe, sur une population de 405 000 000 d'hommes, il y a 193 619 511 catholiques; en Océanie, sur 7 500 000, il y a 1 110 488 catholiques; aux Etats-Unis, sur 92 000 000, il y a 14 618 761 catholiques; au Canada, sur 7 200 000, il y a 2 563 579 catholiques; en Afrique, sur 150 000 000, il y a 3 496 262 catholiques, avec 1700 missionnaires; en Asie, sur 884 490 990, il y a 12 117 754 catholiques, avec 4656 missionnaires. (1)

En résumé, nous savons que la population du globe terrestre est aujourd'hui de 1 600 000 000 d'hommes. De ce nombre retranchons 300 000 000 de catholiques (2); puis, en admettant qu'il y a 300 000 000 de schismatiques et d'hérétiques qui appartiennent à l'âme de l'Eglise, nous pouvons dire qu'il reste 1 000 000 000 d'hommes qui ne participent pas encore effectivement aux mérites de la passion du Christ. (3)

Cependant il est bien vrai que le Christ est mort pour tous les hommes et qu'il n'en a exclu aucun du bienfait de la

(1) Vraiment, que peuvent faire 4656 missionnaires répandus sur le vaste continent d'Asie, cinq fois plus grand que les Etats-Unis, pour évangéliser 884 490 990 infidèles ?

Songez-y un peu. Ces 4656 missionnaires doivent pourvoir aux besoins de 100 archidiocèses, diocèses, vicariats, préfectures apostoliques, missions, etc. Il leur faut prendre soin de 116 séminaires, desservir 15 000 églises et chapelles, 380 maisons de frères qui sont occupés à l'enseignement, 488 maisons de religieuses, 10 000 écoles qui ont besoin de surveillance, 237 maisons d'éducation pour les jeunes gens, 700 orphelinats, 116 hôpitaux, 162 autres institutions de charité et s'occuper de la direction de quelques imprimeries. En vérité, combien y en a-t-il qui peuvent se dévouer à l'œuvre d'évangélisation ou de conversion proprement dite ? Cf. *The Workers are few*, p. 54, Translated from the Italian of Rev. P. Mauna, by Rev. J. McGlinchey, 41 Mallden st., Boston, Mass.

(2) 263 000 000, suivant le dernier rapport de l'œuvre des missions.

(3) Nous ne voulons toucher ici, ni de loin ni de près, à la question du nombre des élus. Nous faisons remarquer seulement comment saint Thomas répond à la question : *Utrum peccatum veniale possit esse in aliquo cum solo originali*. . . *Dicendum quod impossibile est quod peccatum veniale sit in aliquo cum originali peccato absque mortali*. . . *cum vero usum rationis habere inceperit, non omnino excusatur a culpa venialis et mortalis peccati, sed primum quod tunc homini cogitandum occurrit, est deliberare de seipso : et si qui lem seipsum ordinaverit ad debitum finem per gratiam consequitur remissionem peccati originalis ; si vero non ordinat seipsum ad debitum finem, secundum quod in illa etate est capax discretionis, peccabit mortaliter, non faciens quod in se est ; et ex tunc non erit in eo peccatum veniale sine mortale, nisi postquam totum fuerit sibi remissum per gratiam.* (La 2^e, q. 89, a. 6.)

Rédemption. Il doit donc souffrir aujourd'hui de ne pas être aimé plus qu'il ne l'est. S'il est vrai que les causes de son agonie au jardin des Oliviers n'étaient pas tant les souffrances corporelles qui lui étaient réservées que les ingratitude des hommes et l'inutilité de son sang pour un grand nombre, cette agonie ne dure-t-elle pas encore, même n'est-elle pas plus intense en ces jours où l'on voit que, outre le grand nombre de ceux qui n'appartiennent pas à l'Eglise, il y a trop souvent la négligence et la froideur des catholiques eux-mêmes. S'il est vrai que, sur la croix, Jésus a eu soif des âmes, soif d'être aimé par les hommes de tous les lieux et de tous les siècles, cette parole *sitio* (1) ne s'échappe-t-elle pas encore aujourd'hui de son cœur et de ses lèvres pour dire à tous les hommes que la flamme de son amour ne s'est pas atténuée, et que son Cœur veut à tout prix vaincre toutes les résistances, toutes les ingratitude, toutes les froideurs, et se faire aimer de ceux qu'il a tant aimés lui-même ? Nous pouvons l'affirmer, il n'y a rien d'exagéré dans tout ce qui vient d'être dit. Pour nous en convaincre, ouvrons l'histoire du Cœur de Jésus, histoire qu'il a voulu écrire lui-même dans ces derniers siècles, et tâchons de nous laisser toucher par la voix de l'amour qui se plaint d'être méconnu et de ne recevoir de la part des hommes que de l'ingratitude ou de la froideur.

A. CAMIRAND, ptre.

(1) Combien ils connaissent peu le Seigneur ceux qui réduisent l'idée de son amour au simple désir de rendre ses créatures heureuses !... Jamais l'éau d'une mère pour presser dans ses bras son enfant qui avait été bien loin d'elle n'apporta de la vive tendresse de notre Dieu pour s'unir au corps et à l'âme du pécheur parfonné !... Les écluses sont ouvertes et le déluge de l'amour infini se précipite en flots impétueux sans un moment d'intervalle... Quelque soit notre désir de nous unir à lui, il souhaite infiniment plus de s'unir à nous. Quelle lumière cela jette sur les paroles de Jésus attaché à la croix ! Ce n'était pas seulement la soif humaine qui arrachait à Notre-Seigneur mourant ce cri terrible : *Sitio* ; il n'éprouvait pas seulement la soif d'un homme à l'agonie, lorsque ses veines perdaient tout leur sang : c'était la soif de la divinité pour les âmes. C'était le violent désir de notre Père céleste soupirant pour l'union avec ses enfants et nous apprenant comment son éternel Esprit avait soif de nous, ainsi qu'un homme aspire dans un désert de sable aux fontaines d'eau vive. Dalgairns, *La sainte Communion*, vol. I, p. 131.

La Communion en dehors de la Messe

Question. — Je me suis trouvé, il y a quelque temps, dans un diocèse où l'on refuse de distribuer la communion en dehors de la messe. Il arrive dès lors que des personnes occupées ne peuvent communier que très rarement. J'ai vu, par exemple, une pauvre servante, qui ne pouvait disposer que de quelques minutes, solliciter vainement la communion. Le prêtre qui la lui refusait était d'ailleurs pieux et zélé, mais il ne croyait pas pouvoir, en sûreté de conscience, la lui accorder. N'y a-t-il pas de documents qui établissent clairement la légitimité de la communion en dehors de la messe ?

Réponse. — Le plus décisif des documents est le texte même du *Rituel Romain*, qui expose tout au long le cérémonial à suivre pour donner la communion aux fidèles en dehors de la messe (Titre IV, 1-9).

Il est vrai qu'au numéro 10 du même titre il est dit que la communion doit être donnée aux fidèles aussitôt après la communion du célébrant, vu que les oraisons de la post-communion se rapportent non seulement au prêtre, mais aussi aux autres communicants. Mais on ajoute dans une parenthèse : à moins que pour une cause raisonnable la communion ne doive être distribuée après la messe, *nisi quandoque ex rationabili causa post missam sit facienda*.

La cause raisonnable est l'avantage et la commodité des fidèles ; ainsi l'entend-on généralement, comme le prouve la coutume, presque partout suivie, de donner la communion, indépendamment de la messe, à toutes les personnes qui la demandent.

Un prêtre ne peut donc pas empêcher les fidèles d'user des facilités que l'Eglise leur accorde en droit et en fait. Non seulement il peut en toute sûreté de conscience distribuer la communion en dehors de la messe, quand on la lui demande pour un motif raisonnable, mais il doit le faire. *Non modo potest, sed debet sacerdos ad sacram synaxim accedentes admittere, sive ante aut post missam*, disent les auteurs de notre *Sacrae Liturgiæ compendium*, MM. les chanoines Coppin et Stimart.
(Semaine religieuse de Tournai.)

Bibliographie

— LA PAROISSE. Discours choisis de nos orateurs, par le chanoine J. VAUDON. Tome II. *Le Presbytère, L'Eglise*, 1 vol. in-8° écu. Prix : 4 francs, BLOUD et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VIe).

Bon accueil a été fait au tome Ier de *La Paroisse*. Le plan nouveau de cette collection a été remarqué et apprécié. Voici le tome IIe. Il est consacré au presbytère et à l'église. Qu'est-ce qu'un presbytère ? Que doit être un presbytère idéal ? Qu'est-ce qu'un vicaire ? Il y a là des pages, dont plusieurs inédites, originales et même pittoresques. Tout fois la partie principale du volume est consacrée à l'église paroissiale : sa conservation, ses beautés, ses richesses ; l'église, maison de la prière, maison de la vérité, maison de Jésus-Christ. Ajoutez de touchants discours sur les églises pauvres de campagne, et vous aurez, sans phrases, l'essentiel de ce bel in-octavo. Disons avec le *Mois littéraire* de juin 1912 : « Tous ceux qui se lamentent justement d'avoir à monter en chaire après avoir été absorbés par les travaux d'un ministère incessant, voudront avoir à leur disposition ces matériaux amassés avec science et patience par un prédicateur expérimenté. Ils pourront en peu de temps préparer consciencieusement des allocutions pour les temps actuels. »

— MONOPOLES ET RÉGIES, par M. Georges MAZE-SENCIER. 1 vol. in-16 de la Collection *Science et Religion (Questions de sociologie)*, n° 641. Prix : 0 fr. 60. BLOUD et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VI).

Il ressort de ces quelques pages que les monopoles d'Etat ne sont le plus souvent qu'une entrave à l'essor nécessaire de l'initiative privée et du libre jeu de la concurrence ; avec les mœurs politiques actuelles, ils n'assureraient pas le développement de la prospérité matérielle, mais diminueraient de plus en plus les garanties de liberté individuelle et d'indépendance électorale : les nouveaux monopoles, inutiles ou dangereux, doivent donc être rejetés.

Pour les régies municipales, dont certaines expériences ont démontré les dangers souvent trop certains, il importe de distinguer. Si la régie n'est qu'un moyen politique de

faciliter l'accès au pouvoir de tel ou tel parti, elle ne sera pour la cité qu'une cause de servitude et de faiblesse, il la faut rejeter sans crainte. Si elle permet, au contraire, aux plus éclairés, aux plus compétents, aux plus intelligents des citoyens de concourir à la gestion des affaires de la cité, et de réaliser ainsi, pour le bien et le profit de tous, des progrès nouveaux, si, en un mot, elle devient un moyen susceptible, par ses conséquences, d'entraîner une amélioration possible du sort des travailleurs, un moyen de pourvoir ainsi davantage au soulagement de certaines misères humaines, il la faut étudier alors avec une curiosité anxieuse et passionnée, il en faut désirer le succès et l'établissement.

— APOLOGIE DU CATHOLICISME PAR LES INCÉDULES. Exposé du Dogme, de la Morale et du Culte catholiques, par l'abbé ERNEST AUGIER, chanoine honoraire, curé-archiprêtre d'Orpière. In 12 (VIII-310 pp.) 2 fr. 50. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6^e).

M. le chanoine Augier vient de nous donner un nouveau et important ouvrage : *Apologie du Catholicisme par les Incédules*. L'infatigable apôtre ne se contente pas de prêcher lui-même; voici que, par un ton de force qui fait honneur à ses labours et à ses talents, il fait monter avec lui en chaire les plus acharnés adversaires de la religion, et les oblige à rendre à leur manière gloire à Dieu, gloire à son Christ et gloire à son Église.

Ainsi les incédules deviennent les prédicateurs de la foi. Ils apportent au ministre de Dieu un témoignage irrécusable dont on ne peut suspecter l'impartialité. C'est que la vérité chrétienne enseignée par l'Église catholique est si frappante par elle-même qu'à certains moments elle arrache même à ses adversaires les plus déterminés, philosophes et écrivains de toutes sortes, des aveux qu'il importe de retenir.

M. le chanoine Augier, en des veilles laborieuses, a fait l'examen de conscience des incédules les plus notoires. Il a fouillé leurs écrits et il en a fait une riche mosaïque qui devient un trésor entre les mains des prédicateurs et des conférenciers. Semblable aux artistes du moyen âge, qui, dans les magnifiques cathédrales, sculptaient les figures grimaçantes des démons pour les faire servir de support aux temples

du Christ vainqueur, au pied de l'autel il place une double, une triple rangée d'incrédules qui tous sont contraints de venir dire : « Ici est la lumière ; ici est la vérité ! »

Prêtres et conférenciers ne se mettront point désormais à la poursuite des âmes rebelles sans emporter dans leur poche ce livre précieux qui confondra les incrédules et les esprits forts par les incrédules eux-mêmes, et l'auteur de ce bel ouvrage aura fait beaucoup de bien, parce qu'il aura fourni à beaucoup les moyens de faire éclater la vérité et de faire tomber bien des préjugés et bien des erreurs.

— UNE ANNÉE D'EXAMENS PARTICULIERS. Sujets développés pour chaque jour de l'année sur les principales vertus et les principaux devoirs de la vie chrétienne et religieuse. Un beau volume in-16, filets rouges. Broché, 1 fr. Belle reliure anglaise, tranche rouge, 2 fr. Magnifique reliure, cuir souple, tranche dorée, titre or sur plat, 3 fr. 50. Bureaux de l'Apostolat de la Messe et de la Communion, 6, rue Notre-Dame, Montmorency (Seine-et-Oise), France.

La vie de l'homme sur la terre est un combat. Voilà pourquoi le divin Maître résumait toute la vie spirituelle dans ces deux devoirs : Veiller et prier.

Veiller, c'est la première recommandation de Notre-Seigneur. L'exercice qui en facilite spécialement l'observance, c'est l'examen particulier. Aussi les saints le rangent-ils à une place d'honneur parmi les autres pratiques de la vie spirituelle. « Sans la pratique de l'examen, disait un directeur d'âmes éminent, vous serez dans vingt ans ce que vous êtes aujourd'hui ; pas une vertu de plus, pas un défaut de moins. » Ce petit ouvrage pourra donc rendre quelque service aux âmes, en leur facilitant cette salutaire pratique.

Dans une *Première Partie*, l'auteur donne une idée exacte de l'Examen particulier, indique la place qu'il doit tenir dans la vie spirituelle, son objet, ses conditions, des avis pratiques et une méthode facile pour s'en bien acquitter.

Dans la *Seconde Partie* sont indiqués des sujets d'Examens particuliers, pour chaque mois et pour chaque jour de l'année. On peut toujours en intervertir l'ordre selon les besoins actuels de l'âme.

Pour terminer, en *Appendices*, deux Méthodes, dont l'une pour l'Examen de prévoyance, et l'autre pour l'Examen général.